


 **DURÉE**  
Une journée (7 h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

# Saisir, constituer et suivre un dossier de saisine du conseil médical



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Connaître les compétences des instances médicales
- Saisir le conseil médical sur AGIRHE
- Constituer un dossier de saisine complet
- Reconnaître une situation qui relève des instances médicales
- Réaliser une saisine sur le logiciel AGIRHE
- Suivre un dossier de saisine et consulter l'avis rendu



## PUBLIC VISÉ

Secrétaires de mairie, gestionnaires maladie



## PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation sur les congés maladie professionnelle et non professionnelle



## CONTENU

- Cas de saisine du conseil médical
- Procédure à respecter et contenu du dossier
- Saisine sur AGIRHE et suivi du dossier
- Consultation de l'avis



## MOYENS

### **Moyens pédagogiques :**

Présentation logiciel  
Apports de connaissances théoriques  
Mises en pratique  
Étude de cas

### **Moyens techniques :**

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

### **Moyens d'encadrement :**

Responsable ou gestionnaire des Instances Médicales

### **Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :**

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Quizz final  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel